

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 1 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Code produit : 38501CAN, 38503CAN



Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Réparation d'une canalisation thermique, comme par exemple une conduite d'aération automatique.

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Amérique du Nord

J-B Weld Company, LLC
400 CMH Road
Sulphur Springs, TX 75482
903-885-7696
info@jbweld.com

Ligne d'urgence :

Amérique du Nord

INFOTRAC
1-800-323-3500 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H334 Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Déclarations de mise en garde :

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les bruines, les vapeurs, les pulvérisations.

P284 Porter une protection respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 2 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale.

Dangers non classés par ailleurs :

Pendant les processus de fabrication et d'installation, tels que le meulage, le ponçage ou le découpage; de la silice alvéolaire peut être libérée de ce produit. L'exposition chronique à la silice alvéolaire par inhalation peut causer la silicose, une affection pulmonaire incurable qui entraîne l'invalidité et la mort. Elle peut également causer la MPOC (maladie pulmonaire obstructive chronique), Cancer du poumon, Maladie rénale et développement de troubles auto-immunitaires

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 65997-17-3	Verre, oxyde, produits chimiques	30-60
Numéro CAS : 68092-58-0	Propanol, ((1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis(oxy))bis-, polymère avec 1,1'-méthylènebis(isocyanatobenzène) et oxybis(propanol)	15-40

Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Consulter un médecin en cas de malaise

En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène

Transporter la victime à l'air libre et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer

Si la respiration s'est arrêtée, un personnel qualifié doit commencer la respiration de secours

Si des symptômes respiratoires se développent et persistent ou si vous ne vous sentez pas bien : obtenir des soins médicaux

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer délicatement les yeux exposés à l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Le produit a une consistance de tissu et l'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

L'exposition à ce produit tel qu'il est fourni peut causer une sensibilisation respiratoire. Les symptômes

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 3 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

incluent : toux, difficultés respiratoires, symptômes asthmatiques et inflammation des voies respiratoires
Les fibres de verre ou les poussières en suspension dans l'air peuvent causer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires

Symptômes et effets retardés :

Pendant les processus de fabrication et d'installation, tels que le meulage, le ponçage ou le découpage; de la silice alvéolaire peut être libérée de ce produit. L'exposition chronique à la silice alvéolaire par inhalation peut causer la silicose, une affection pulmonaire incurable qui entraîne l'invalidité et la mort. Elle peut également causer la MPOC (maladie pulmonaire obstructive chronique), Cancer du poumon, Maladie rénale et développement de troubles auto-immunitaires

Les symptômes de la silicose peuvent être ou ne pas être évidents. Quand la maladie progresse, l'exercice peut provoquer un essoufflement. Dans les stades avancés, les symptômes comprennent la fatigue pulmonaire, l'essoufflement extrême, les douleurs thoraciques et l'insuffisance respiratoire. Dans de rares cas, les personnes exposées à de très fortes concentrations de silice cristalline alvéolaire peuvent développer des symptômes typiques de silicose ainsi que de la fièvre et une perte de poids en quelques semaines plutôt que plusieurs années. Dans de telles circonstances, une évaluation médicale doit être effectuée le plus tôt possible. La silicose affecte le système immunitaire, augmentant le risque d'infections pulmonaires comme la tuberculose. L'exposition à la silice cristalline alvéolaire augmente le risque d'autres maladies pulmonaires comme la MPOC, l'emphysème, la bronchite chronique et le cancer du poumon. Le principal symptôme de la MPOC est l'essoufflement dû à la difficulté à inspirer de l'air dans les poumons. La MPOC n'est généralement pas réversible et peut s'aggraver avec le temps. Des études sur les travailleurs exposés à la silice cristalline alvéolaire ont révélé que ces travailleurs courent un risque accru de développer une maladie rénale

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, sable sec mousse chimique, poudre

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique libère des émanations irritantes ou toxiques. (ou gaz)

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Comme pour tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) ainsi qu'un équipement de protection intégrale.

Précautions particulières :

Approcher le feu au vent pour éviter les vapeurs nocives et les produits de décomposition toxiques. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela est possible sans prendre de risques. Empêcher les eaux de ruissellement provenant de la dilution de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les cours d'eau ou l'approvisionnement en eau potable

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 4 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé, y compris un respirateur si de la poussière a été générée. (voir la Section 8)

Ventiler la zone

Éliminer toutes les sources d'inflammation

Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière

Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale

Référence à d'autres sections :

Section 8 : Équipement de protection individuelle

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Minimiser la génération de poussière

Éviter de respirer la poussière et émanations.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir Section 8).

Il est interdit de manger, boire et fumer dans toutes les zones où cette matière est manipulée, stockée ou traitée.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Veillez à assurer une bonne ventilation locale par aspiration.

Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

En cas de formation de poussière, porter un appareil de protection respiratoire.

Entreposer à l'écart des matières incompatibles (Voir la section 10).

Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer, d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Maintenir les conteneurs bien fermés. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (Voir la section 10). Entreposer à l'écart des sources d'inflammation, aliments, des boissons et des aliments. Éviter d'endommager les conteneurs.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Canada	Verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	LEP Alberta - MPT 8 heures Limite d'exposition : 5 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 5 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
	Verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	Colombie-Britannique OELs - MPT 8-heures Limite d'exposition : 5 mg/m ³
	Verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	Manitoba OELs - Limite d'exposition MPT de 8 heures : 5 mg/m ³
	Verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	Ontario OELs - Limite d'exposition MPT de 8 heures : 5 mg/m ³
	Verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	LEPs Saskatchewan - 8 heures Limite de contamination moyenne : 5 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Porter des masques de protection respiratoire appropriés. Un masque respirateur à adduction d'air à pression positive couvrant tout le visage ou un appareil respiratoire autonome doit être utilisé en présence d'un risque d'exposition accrue.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Tissu brun
---	------------

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 6 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Odeur :	Odeur caractéristique
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter :

Incompatible materials and any sources of ignition.

Matériaux incompatibles :

Acides forts, oxydants forts, bases fortes

Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique libère des émanations irritantes ou toxiques. (ou gaz).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 7 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propanol, ((1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis(oxy))bis-, polymère avec 1,1'-méthylènebis(isocyanatobenzène) et oxybis(propanol)	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Resin (CAS# 68092-58-0)	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Oxyde de verre	Sans objet	Ce produit contient de l'oxyde de verre. L'oxyde de verre est suspecté d'être cancérigène par inhalation. L'exposition à la silice alvéolaire est peu probable vu comment ce produit est expédié et fourni. Pendant les processus de fabrication et d'installation, tels que le meulage, le ponçage ou le découpage; de la silice alvéolaire peut être libérée de ce produit.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Verre, oxyde, produits chimiques	Groupe 2B

Programme national de toxicologie (PNT) :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 8 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Nom	Classification
Verre, oxyde, produits chimiques	Raisonnement considéré comme cancérigène pour les humains

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Contact avec la peau; inhalation (si de la poussière en suspension dans l'air est générée)

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

L'exposition à ce produit tel qu'il est fourni peut causer une sensibilisation respiratoire. Les symptômes incluent : toux, difficultés respiratoires, symptômes asthmatiques et inflammation des voies respiratoires.

Les fibres de verre en suspension dans l'air peuvent causer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 9 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Page 10 sur 10

Gaine de réparation en fibre de verre résistante à la chaleur

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

65997-17-3	Verre, oxyde, produits chimiques	répertorié
68092-58-0	Propanol, ((1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis(oxy))bis-, polymère avec 1,1'-méthylènebis(isocyanatobenzène) et oxybis(propanol)	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 07.31.2019

Fin de la fiche de données de sécurité